

DOSSIER N° 6440 (EN)

A DETACHER

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A./C. et V.G. - Impasse
de la Palestine, à QUIMPER.

Monsieur Collobert

12 SEPT 1954

demeurant à 22 Rue de l'Orient à Brest
déclare avoir reçu la carte n° 500781
de Combattant Volontaire de la Résistance

qui lui a été attribuée en application de la Loi n° 49-418 du
25 Mars 1949.

A Brest le 20 Septembre 1954
(signature)

le Père Collobert

CVR (ON)

N.B. Prière de joindre la présente note à votre réponse

26 JUL. 1954

19121

PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

Impasse de la Palestine - QUIMPER

Tél. : 14-50

NOTE à Monsieur Collobert Pierre, 22 Rue de Lorient, BREST

7 SEPT 1954

Demande ou nature des pièces jointes	Nombre de pièces	REPONSE ou OBSERVATIONS
<p>Monsieur,</p> <p>J'ai l'honneur de vous faire connaître que par décision de M. le Ministre des A.E. et V.G., le titre de Combattant volontaire de la Résistance vous a été attribué.</p> <p>Pour me permettre de vous délivrer la carte afférente à ce titre, je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir, le plus tôt possible, une photographie d'identité.</p> <p>Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée</p>	<p>19475</p>	<p>31 Aout 1954</p> <p>Collobert Pierre, 22 rue de Lorient à BREST</p> <p>Monsieur le Directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.</p> <p>J'ai l'honneur de vous adresser ci joint : une photographie d'identité, pour l'établissement de ma carte de Combattant volontaire de la Résistance.</p> <p>Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.</p> <p><u>GW</u></p>

QUIMPER, le 21 JUIL 1954 195

LE SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.

A le

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : COLLOBERT
PRÉNOMS (2) : Pierre
Pseudos (3) :
Date et lieu de naissance : 23 janvier 1921
Situation de famille : Marié 1 enfant
Profession : Ingénieur de Travaux Météorologiques
Nationalité : Française
Adresse actuelle (4) : 22 rue de l'Orient
à BREST Finistère

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) :
Engagé pour la durée de la guerre aux FFL à compter du 15/6/43
Membre Brigadier chef de 2^e groupe colonial de FTA par ordre n° 32
à compter du 1^{er} octobre 1944
Remobilisé comme Maréchal des Logis note 1113/EMA/1 du 26/8/1945

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) :
Étudiant à Brest (Finistère) jusqu'en 23/8/1942

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :
Blessé le 3 novembre 1944 à Reherney (frs de Baccarat)
au cours d'un combat entre un Messerschmidt 109 et la pièce
de 40 mm Bofors que je commandais.

- (1) En lettres capitales.
- (2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.
- (3) Souligner le plus connu.
- (4) Lorsqu'il s'agit d'une demande à titre posthume indiquer le nom et le dernier lieu de résidence du résistant décédé ainsi que le nom et l'adresse de l'ayant cause.

Décorations avec référence (J. O. du) } au titre de la résistance.
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer }

1 citation (voir état signalétique et des services)

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance.

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu.
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé.
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé; les responsabilités assurées ou les services rendus.
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.
- Les départements dans lesquels ont été accomplis les principaux actes de résistance.

CERTIFIÉ EXACT :

à Brest, le 18 novembre 1953

Signature,

Collin

SECRETARIAT D'ETAT A LA GUERRE

CABINET MILITAIRE

ORGANE CENTRAL DES F.F.L.

2, Avenue de Saxe, PARIS (7ème)

N° 3808/oc

ATTESTATION

REFERENCES: Loi N° 51.1124 du 26 Septembre 1951.
Décret d'application N° 52.657 du 6 Juin 1952.
Règlement d'administration publique du 6 Juin 1952.

Le Commandant de l'ORGANE CENTRAL des FORCES FRANÇAISES LIBRES, certifie que le nommé :

NO : ... COLLOBERT Prénoms : Pierre

Né le : ... 23.1.21 à ... BREST - (Finistère) N° Carte identité F.F.L.

a contracté un engagement volontaire dans les Forces Françaises Libres pour la durée de la guerre à compter du : 15.6.1943.

DETAILS des SERVICES :

- A la 2^e D.F.L. du 15.6.43 au 30.6.1944.
- Au 22^e Groupe Colonial de F.F.A. - 1^{re} Batterie le 30.6.44.
- Au B.R.R. de RENNES du 26.1.45 jusqu'à la fin des hostilités.



PARIS, le 4 SEPTEMBRE 1952

Le Capitaine ARQUEROS
Commandant l'Organe Central
des Forces Françaises Libres

Arqueros

2ème Division Blindée
22ème Groupe Colonial de F.T.A.
1ère Batterie

=0=

ETAT SIGNALÉTIQUE ET DES SERVICES
concernant le M.D.L. COLLOBERT Pierre

ETAT SIGNALÉTIQUE		SIGNALÉMENT	
Né le :	23-I-1921	à :	BREST
Canton :	BREST	Département :	Finistère
Fils de :	François	et de :	Jeanne MERAY
Domiciliés :	24 Rue Jules Guesdes	Canton :	BREST
Département :	FINISTERE		
Profession :	Etudiant		
Résidant à :	BREST	Canton :	BREST
Département :	FINISTERE		
		Cheveux :	Chatains
		Yeux :	marrons
		Nez :	
		Bouche :	
		Menton :	
		Front :	haut
		Taille :	1m74
		Marques particulières :	

S E R V I C E S

Engagé pour 3 ans le 23/8/1942 à QUIMPER (Finistère) affecté au 25 R.T.A. à COLEA (Algérie) le 15 Octobre 1942. Engagé volontaire pour la durée de la guerre aux F.F.L. à compter du 15/6/1943 avec son unité, stationné en Tripolitaine D.C.A. Légère 3ème Bie. Fait mouvement avec son unité au Maroc le 2/9/1943. Affecté au 22ème Groupe Colonial de F.T.A. à compter du 1/11/1943. Fait mouvement avec son unité sur l'Algérie le 11/4/1944, passé la frontière MAROC-ALGERIE le 12/4/1944. Arrivé et bivouaqué à ASSI-BENOKBA le 13/4/1944. Embarqué à MERS-EL-KEBIR sur le "FRANSIONA" le 20/5/44. Débarqué à GREENOSK (Ecosse) le 31/5/1944. Fait mouvement avec son unité par voie ferrée, arrivé à HERNSEA et bivouaqué à ROLSTON-CAMP le 31/5/1944. Nommé Brigadier-Chef au 22ème Groupe Colonial de F.T.A. par ordre N° 32 à compter du 1er Octobre 1944. Blessé évacué le 3 Novembre 1944. Muté au B.R.2 avis N° 86 F.T.A. Quitté la zone des armes le 3/3/45. Rentré dans la zone de l'intérieur le dit jour. La 2ème D.B. fait mouvement par camions à destination de CHATEAUROUX le 4/3/1945, arrivé à ETRECHET (environs) le 7/3/45 part en permission de 8 jours le 26/3/45. Rentré à la batterie le 11/4/45 fait mouvement avec son unité par camion à destination du front de l'Est. Quitté la zone de l'intérieur le dit jour. Franchit la frontière Allemande à Sarreguemines. Participé à la campagne d'Allemagne. La 2ème D.B. fait mouvement vers la France le 23/5/1945. Franchit la frontière Allemande le 26/5/45 et passé dans la zone de l'intérieur de dit jour. La 2ème D.B. Stationné dans la région parisienne à compter du 29/5/45, cantonné avec son unité à VERON le 29/5/1945. Démobilisé en vertu de la note IIII3/EMA/I du 24/8/1945.

CAMPAGNES

TUNISIE : du 15/3/43 au 14/6/43
TRIPOLITAINE : du 15/6/43 au 2/9/43
A.F.N. MAROC : du 3/9/43 au 12/4/44
ALGERIE : du 13/4/44 au 20/5/44
EN MER : du 21/5/44 au 31/5/44
ANGLETERRE : du 1/6/44 au 30/9/44
FRANCE (Front) : du 4/8/44 au 3/3/45
NORMANDIE : du 4/8/44 au 22/8/44
Cambats d'Alençon et Ecouche.

CITATIONS

ORDRE GENERAL N° 2
CITATION A L'ORDRE DE LA DIVISION :
"Chef d'autocanon de 40mm Bofors d'une maîtrise et d'un courage remarquables. Le 3 Novembre 1944 à REHERREY sa pièce étant attaquée par un Messerschmidt : 109 a dirigé le tir avec calme, sang-froid et précision amenant la destruction de l'avion ennemi, a été grièvement blessé à son poste"

CAMPAGNES (suite)

CITATIONS (suite)

PARIS : du 23/8/44 au 1/9/44
Combats de St Mandé et Joinville

VOSGES : du 1/10/44 au 3/11/44
Combats de REHERREY

ALSACE : Néant

DÉCORATIONS

- : CROIX DE GUERRE ETOILE ARGENT
- : "PRESIDENTIAL UNIT CITATION"
- : MEDAILLE COLONIALE avec agrafes
- : "TUNISIE" TRIPOLITAINE.

S.P. 84.222 le 10/9/1945

Le Lieutenant SERRURIER
Commandant la 1ère Batterie

Signé : SERRURIER
(Cachet)

Certifié conforme à l'original

apparu et rendu

BREST le 12 NOV 1953

L'Adjoint Maire Délégué

E. Le Roux



16134

Office national
des Anciens Combattants
et Victimes de la guerre

Republique Française

no 80.861

Office départemental
du Finistère

Carte du Combattant

valable du 4-10-1950 au 3-10-1955

delivree à

┌ ┐

Monsieur Collobert

Prenoms Pierre

Photo
avec cachet

Domicile 22 rue de l'orient Brest

né le 23 janvier 1921

└ ┘

A Brest depart^t Finistère

A fleuriser le 4 oct 1950

Le Président de l'Office
Le Secrétaire général de l'O.S.

signé Schirble

Le Titulaire
Collob

Certifié conforme à l'original
apparu et rendu.

BREST le ... 12 NOV 1953

L'Adjoint Maire Délégué

Le Roux



AVIS IMPORTANT

Tout enfant naturel, inscrit sous le nom de sa mère, n'est légalement reconnu par celle-ci qu'après une déclaration faite soit à la Mairie, soit par devant le Notaire.

Il peut être légitimé par le mariage subséquent de ses père et mère lorsque ceux-ci l'auront légalement reconnu avant leur mariage ou qu'ils le reconnaîtront au moment de la célébration du mariage.

La reconnaissance d'un enfant naturel peut se faire en toute mairie, quel que soit le lieu de naissance.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE BREST (Finistère)

BULLETIN DE NAISSANCE

Nom: Collobert

Prénoms: Pierre

né à BREST le 23 janvier 1921

Fil de François Marie Collobert

et de Jeanne Marie Méran, son épouse.

Pour extrait certifié conforme aux indications du registre.

Brest, le 17 Novembre 1923. —

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué :



57

Brest le 18 novembre 1953

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

20 NOV 1953

ARRIVÉE

Monsieur Collobert, 22 rue de Lorient à Brest Finistère,
à

Monsieur le Directeur de l'Office National des Anciens Com-
battants et Victimes de la guerre - Hotel des Invalides
Paris - 2° Sous Direction 6° Bureau -

30.557
1953
Objet - Carte du Combattant Volontaire
de la Résistance à titre FFL.

Monsieur,

En réponse à votre lettre Dr 6440 GD/JM 34240 du 28 octobre
1953, j'ai l'honneur de vous adresser ci joint :

- 1°) Une demande de carte du Combattant Volontaire de la Résistance,
- 2°) Une attestation d'appartenance aux FFL,
- 3°) Une copie certifiée conforme de ma carte du Combattant,
- 4°) un état signalétique et des services,
- 5°) un bulletin de naissance,
- 6°) une photo d'identité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Collob

Léone Collobert

22 rue de Lorient

Brest Finistère

34.240

28 OCTO 1953

Le Directeur de l'Office National

à

Monsieur Pierre COLLOBERT
22, rue de Lorient, 22
B R E S T (Finistère)

Dr 6440 GD/JM

2ème Sous-Direction
6ème Bureau
Combattants Volontaires
de la Résistance

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la demande que vous m'avez adressée en vue d'obtenir la carte de Combattant Volontaire de la Résistance, en application des dispositions du titre I du décret N° 51-560 du 5 Mai 1951, relatif aux membres des Forces Françaises Libres.

En réponse à votre lettre, je vous prie de trouver ci-joint l'imprimé de demande de carte, qu'il vous appartient de me retourner, dûment rempli et d'y joindre les pièces suivantes :

- une attestation d'appartenance aux F.F.L précisant la date de l'engagement; pièce que vous pourrez obtenir sur demande à la Direction du Personnel Militaire de l'Armée de Terre (DPMAT) 6ème Bureau -Section des F.F.L, Caserne Lourcine, 37, Boulevard de Port Royal à PARIS (13°)
- une copie certifiée conforme de la carte d'identité FFL, si possible
- une copie certifiée conforme de la carte du Combattant
- un état signalétique et des services
- un bulletin de naissance
- une photo d'identité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P. le Directeur de l'Office National
Le Directeur-adjoint
P.O. le Chef de Bureau

P.J. - Une.

M. André

BH.240

28 OCTO 1953

Le Directeur de l'Office National

à

Monsieur Pierre COLLOBERT
22, rue de Lorient, 22
B R E S T
(Finistère)

Dr 6440 GD/JM

2ème Sous-Direction
6ème Bureau
Combattants Volontaires
de la Résistance

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la demande que vous m'avez adressée en vue d'obtenir la carte de Combattant Volontaire de la Résistance, en application des dispositions du titre I du décret N° 51-560 du 5 Mai 1951, relatif aux membres des Forces Françaises Libres.

En réponse à votre lettre, je vous prie de trouver ci-joint l'imprimé de demande de carte, qu'il vous appartient de me retourner, dûment rempli et d'y joindre les pièces suivantes :

- une attestation d'appartenance aux F.F.L précisant la date de l'engagement; pièce que vous pourrez obtenir sur demande à la Direction du Personnel Militaire de l'Armée de Terre (DPMAT) 6ème Bureau -Section des F.F.L, Caserne Lourcine, 37, Boulevard de Port Royal à PARIS (13°)
- une copie certifiée conforme de la carte d'identité FFL, si possible
- une copie certifiée conforme de la carte du Combattant
- un état signalétique et des services
- un bulletin de naissance
- une photo d'identité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P. Le Directeur de l'Office National
Le Directeur-Adjoint
P.O. Le Chef de Bureau

P.J. - Une.

M. Andrieux

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE
31 AOUT 1953
ARRIVÉE

Brest le 31 Aout 1953

Monsieur

31 AOUT 1953
28.188

J'ai l'honneur de solliciter l'attribution
de la carte du Combattant Volontaire de
la Résistance. Membre des FFI et
ancien de la 2^o DB, j'ai déjà la
carte du Combattant.

Ci joint un timbre pour la réponse.
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués.

Collobert

Pierre COLLOBERT

ancien de la 2^o DB

22^o groupe colonial de FTA
1^o Batterie

22 rue de Louvent
à Brest

Finière

Envoyé
au format
de demande

